



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 JANVIER 2025 A 18H30.

Présent(s) : Mmes Hélène LE GOFF, Claude GOTIAUX, Maryline HUBLIER, Maria HUET, Anne GESRET, Elodie AUGEREAU, Anita ALLAIRE, Martine PUGEAUD

M. Robert CHAPLAIS, Daniel LOUVEL, Jean-Pierre LANGLAIS, Emmanuel DURAND, Joseph GENDRY, Christophe LECLERC, Didier LEVEAU

Absent(s) : Mmes Marie-Anne MASSELINE (pouvoir à Mme Huet), Patricia RIQUOIS, Samantha FILLOCQUE, Sophie ETIENNE (pouvoir à Mme PUGEAUD)

M. Brahim DRIF, Kévin FLORET, Thierry DUPONT, Jean-Philippe MERGAUX

Ordre du jour :

- Délibération logements SILOGE
- Délibération vidéoprotection : demande de subventions

1) Délibération logements SILOGE

Le bailleur social SILOGE sollicite une garantie d'emprunt pour l'acquisition de deux logements individuels du programme la Plaine 2, rue Mahatma GANDHI à Guichainville.

Ces deux logements, construits pour réaliser un programme d'accession sociale n'ont pas trouvé preneur et reviendraient ainsi dans le parc locatif en loyer intermédiaire.

En vue de l'émission des contrats de prêt dans le cadre du financement de cette acquisition, SILOGE doit obtenir une garantie de financement de 60%, se décomposant comme suit :

- Coût des logements : 350 000€
- Garantie commune de Guichainville : 105 000€, soit 30%
- Garantie Evreux Portes de Normandie : 105 000€, soit 30%

En conséquence, SILOGE sollicite auprès de la commune de Guichainville la garantie des emprunts à hauteur de 30% soit 105 000€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette garantie d'emprunt.

2) Délibération vidéoprotection : demande de subventions

Pour sécuriser la commune de Guichainville, nous avons procédé à l'installation de caméras de vidéoprotection. Au départ, nous avons équipé les principales entrées et sorties de la commune.

Puis nous avons installé des caméras à certains endroits de la commune pour palier les incivilités dont nous étions victimes, salle des associations, aire de jeux etc.

L'année dernière, nous avons équipé le hameau de Bérou qui n'était pas protégé.

La commune est très étendue, le bourg et trois hameaux, en conséquence de nombreuses entrées et sorties possibles.

Considérant que la mise en place de cette vidéoprotection est un outil efficace en termes de dissuasion et de résolution des délits. En effet, nous recevons régulièrement des réquisitions des services de police et de gendarmerie pour visionner les caméras ce qui leur a permis de résoudre un certain nombre d'affaires.

Nous avons décidé de continuer à sécuriser la commune et pour ce faire nous devons installer des caméras rue des Gélinoites à Bérou, route d'Orléans et rue de Villeneuve à Fumeçon, rue du Clos Corbin à Melleville et parking de la mairie au Bourg.

Le coût estimé prévisionnel de cette opération est d'environ de 35 197 € HT, cette somme sera prévue au budget 2025.

DECISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le lancement de cette opération ;
- Autorise le Maire ou un Adjoint à lancer les consultations ;
- Autorise le Maire ou un Adjoint à solliciter les subventions auprès des co-financeurs.